

Présents :

Représentants de parents : PEEP : Mme DUCOURTIOUX-NONY, Mme MANTHE, et Mme DELAIRE-MATHIAUX

Indépendants : Mme CAUTIER, Mme LANGER, Mme FRIGOLA, Mme GELOT, Mme VLUGGENS, Mme VIDAL, Mr LEMONNIER, Mr SACRE et Mme FLEURY

Mairie : Mme MONCEL, conseillère municipale et Mme ECHAUBARD

Enseignants : Mmes NALLET, CHAMBONNET, BAUFOND, MONNET, GONZALEZ, LARATTE, BARNOLA, CORBELIN, ORIO, ROSSIGNOL, SALANON, PIVETTE, CENCERRADO, GANDRILLE, INACIO, POUMEROL et REGENT

ATSEM : Mme PARRET Sandrine

Excusés : Mme RECHE, Mme MANGIN, Mme ROCHE, Mr LAURENT, parents d'élèves, Mr DEBARD, enseignant, Mme CHOTARD, enseignante RASED, Mlle TOUPIN, service civique, Mme JACOB, DDEN, Mme SCHOTTEY, adjointe aux affaires scolaires et Mme SANCIER, IEN Riom Limagne

1. Elections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 12 octobre 2018 :

Nombre d'inscrits sur la liste électorale : 533

Nombre de votants : 254

Taux de participation de 47.65%

Nombre de bulletins nuls : 48

Nous regrettons de voir autant de bulletins nuls. Le bureau chargé d'organiser les élections 2019 des représentants des parents d'élèves signifiera dans les règles de vote ce qui rend nul un bulletin.

2. Bilan des effectifs :

389 élèves : 34 PS, 48 MS, 47 GS, 46 CP ; 60 CE1 ; 48 CE2 ; 49 CM1 et 57 CM2 répartis en :

- Maternelle : 1 PS à 27 élèves, 1 PS/MS à 27 élèves (7+20), 1 MS de 28 et 2 GS à 24 et 23 élèves
- Elémentaire : 1 CP à 26 élèves ; 2 CP/CE1 à 25/26 élèves (10+15) (10+16), 2 CE1/CE2 à 25/26 élèves (14+12) (15+10) ; 1 CE2 à 26 élèves et 2 classes de CM1 à 23 et 26 élèves et 2 classes de CM2 à 28 et 29 élèves

Mlle TOUPIN Amandine a été nommée sur l'école pour son service civique. Ses missions sont de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école (participer à l'accueil, accompagner une sortie, accompagner l'activité d'un petit groupe, gérer la BCD...)

3. Calendrier scolaire :

- Toussaint : du vendredi 19 octobre après la classe au lundi 5 novembre au matin.
- Noël : du vendredi 21 décembre après la classe au lundi 7 janvier au matin
- Hiver : du vendredi 15 février après la classe au lundi 4 mars au matin.
- Printemps : du vendredi 12 avril après la classe au lundi 29 avril au matin.
- Été : à partir du vendredi 5 juillet après la classe.
- Pont de l'Ascension cette année : du mercredi 29 mai après la classe au lundi 3 juin au matin.

4. Règlement intérieur :

Le règlement scolaire a été lu et adopté par le conseil d'école.

La directrice rappelle qu'il est inscrit au règlement intérieur de l'école que : « *Les téléphones portables [...] sont interdits à l'école.* »

Rappel : En cas d'absence, la famille doit prévenir la directrice en faisant connaître les motifs de l'absence. Il est préférable d'appeler avant 8h30 et de laisser un message sur le répondeur.

5. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) et bilan de l'exercice attentat-intrusion

Comme indiqué lors des réunions de rentrée, les mesures de sécurité ont été renforcées dans les établissements scolaires. La mise en place de ces mesures nécessite la coopération de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Le PPMS prend en compte les risques liés à des accidents majeurs (incendie, tempête, inondation, séisme...) ou à des situations d'urgence particulière.

Durant l'année scolaire, l'école organisera au moins 3 exercices.

Le 1^{er} a eu lieu le mardi 2 octobre, il portait sur un attentat-intrusion. Le bilan est positif côté maternelle, quelques points vont être remontés en Mairie côté élémentaire. Le même exercice sera organisé de nouveau en fin d'année dès que le nouveau système d'alerte sera installé.

Le 2^{ème} a eu lieu le vendredi 19 octobre, il portait sur une évacuation incendie.

Les enseignants doivent organiser une autre évacuation incendie et un confinement au sein de l'établissement en respectant des règles bien précises.

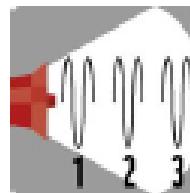
Ils ont également une mallette de matériel de secours contenant (brassards, radio, ruban adhésif, trousse de secours, sucre...).

INFORMATION DES FAMILLES : LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

En cas d'alerte

Signal émis par des sirènes :

3 cycles d'alerte (son montant et descendant)
Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes,
Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.



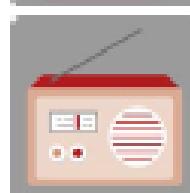
Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.

Écoutez la radio.

Respectez les consignes des autorités.



FRÉQUENCE France Bleu :	102.5	Mhz
FRÉQUENCE France Info :	105.5	Mhz
FRÉQUENCE France Inter :	90.4 ou 90.8	Mhz (à compléter)
FRÉQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :		
102.5 France Bleu Pays D'Auvergne		Mhz
105.5 France Info		(à compléter)



N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.



Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement.



Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.

Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).

6. Bilan financier :

Début de l'année 2017/2018 avec 10 327,32€

Début de l'année 2018/2019 avec 9 814,27€

	Entrées	Sorties
Cotisations parents (adhésion OCCE, cinéma, sorties scolaires...)	3 244,57€	
Subvention Mairie	1 592,50€	
Subvention APE	800€	
Fête de la Ville	285€	202,40€
Journée déguisée	100€	
Photos	2568€	1350€
Adhésion OCCE et assurance école		864,50€
Activités pédagogiques : cinéma, spectacle, abonnement...		3 233,44€
Voyages de fin d'année		4 511,50€
Marché de Noël	1 406,36€	36,49€
Fort Genest	172,60€	356,95€
Achat investissement (tonnelle, jeux cour)		126,80
Total :	10 169,03€	10 682,08€

7. Restructuration de l'école : travaux

Comme indiqué lors du dernier conseil d'école : l'école est belle, agréable mais pleine de petites choses qui manquent encore :

- Manque d'affichage,
- Aménagement des niches et placards,
- La BCD maternelle n'est toujours pas fonctionnelle car les meubles ne sont pas tous montés...

Des problématiques ont été résolues :

- La cour : Le revêtement de la cour a eu droit à un ponçage/grenaillage pendant les vacances de Toussaint. Nous ferons un bilan de ce « nouveau sol » lors du prochain conseil d'école.
- La restauration : Des totems et claustras ont été installés dans les salles de restauration pour atténuer le bruit. Des toiles seront installées prochainement.

Des problématiques sont toujours rencontrées :

- Local à vélo : Il a été décidé d'enlever la serrure à badge et de mettre une serrure à codes pour faciliter l'accès aux parents/enfants en vélo.

Une demande est faite pour rajouter un arceau à vélo devant l'école.

- Panneau d'affichage/signalétique : Un panneau « attention école » est demandé à l'entrée de la rue Victor Basch. La directrice souhaiterait un panneau d'affichage extérieur.

8. Questions à la Mairie :

- Transport urbain RLV :

Les années précédentes, l'école avait 2 sources de navettes gratuites gérées par Riom Communauté :

- des navettes pour le sport, la culture et pour la piscine
- l'utilisation des lignes régulières de transport RCOBus

Cette année, RCOBus étant passé RLV Mobilités, ces 2 sources ont été arrêtées. La Mairie de Riom a repris à sa charge le réseau « navettes » ce qui n'est pas le cas de toutes les communes.

Nous trouvons dommage de mettre en place un réseau urbain sur toute la communauté de communes et de ne pas pouvoir l'utiliser pour une classe. Pour tout déplacement sur le territoire de RLV, il faut donc commander un bus, cela engage des frais supplémentaires pour l'école.

- Rythmes scolaires et Plan Mercredi

Le Bureau Municipal avait voté le maintien de la semaine d'école à 4,5 jours pour l'année 2018-2019. Pour la rentrée prochaine, les enseignants de l'école souhaiteraient un retour à la semaine de 4 jours pour uniformiser les écoles du secteur. Le fait que certaines écoles soient à 4,5j et d'autres à 4j entraînent des problèmes de remplacement.

Dans le cadre du Plan mercredi, la mairie souhaite travailler sur 2 axes :

- Renforcer la logique de territoire en développant les partenariats locaux (liens avec le tissu associatif notamment) sur 3 thèmes : le sport, le jeu, le livre.

- Renforcer le lien avec les écoles en travaillant avec les directeurs d'école sur la base des projets d'école. En effet, un des points principaux du Plan mercredi est de favoriser la continuité éducative et à ce titre, les projets pédagogiques des accueils de loisirs de la ville tiendront compte des projets d'école.

Si la ville confirme son souhait d'intégrer le Plan mercredi, l'effet sera rétroactif au 01/09/2018. La Mairie peut intégrer le Plan mercredi qu'elle soit sur des semaines scolaires de 4 jours ou de 4,5 jours.

Cette réflexion est menée indépendamment de la réflexion sur les rythmes scolaires, les arbitrages et le positionnement de la mairie sur ce point n'ayant pas été effectués à ce jour.

- Nettoyage de la rue

Les parents et les enseignants déplorent le nombre de déjections canines dans la rue. La Mairie fait son maximum pour que la rue soit nettoyée quotidiennement. Les parents demandent si une poubelle et un distributeur de « sacs pour déjections canines » peuvent être installés dans la rue.

9. Les projets, activités et sorties à venir :

Activités :

- La participation à Ecole et cinéma pour 7 classes
- 3 inter-écoles : sports collectifs ; course de longue durée ; athlétisme.
- Chaque classe ira voir un spectacle de la ville de Riom.
- 3 interventions à l'école d'arts plastiques pour des classes élémentaires et les 2 classes de GS
- Interventions Musique sur 8 séances pour la Maternelle
- Une séance de cinéma et un goûter de Noël avec la présence du Père-Noël seront offerts aux élèves de maternelle.

Projets :

- Un projet sur la Nature pour les classes de CP et CP/CE1.
- En CE2, projet de correspondance scolaire
- Projets musicaux avec l'Harmonie de RIOM et Le Chœur des Femmes
- Projet Ecoresponsable et Développement Durable pour une labellisation Ecole E3D
- Projet création d'une mascotte avec « Les jardins de la Culture »
- Projet maternelle sur « Les cinq continents »
- Projet de journal scolaire

Des spectacles de fin d'année sont prévus pour chaque cycle soit au Rexy soit à la salle Dumoulin.

Associations de Parents d'Elèves :

- Réunion commune avec les autres APE des écoles de la commune pour organiser des projets communs
- Vente de sapins
- Vente de galettes

Des voyages de fin d'année avec nuitées sont en cours d'élaboration pour les élèves de CM2 sur Paris et pour les élèves de CP et CP/CE1 dans Le parc du Livradois-Forez.

10. Présentation du site de l'école :

L'école Maurice Genest a maintenant son site internet. Vous trouverez sur celui-ci des renseignements, des informations sur la vie et le fonctionnement de l'école.

➔ <https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0631930f>

Le prochain conseil d'école aura lieu **le jeudi 7 mars à 18h**.

La secrétaire de séance :
S. NALLET

La directrice :
V. BAUFOND